

## LA SOUVERAINETE DANS L'ETAT FEDERAL

Par **caillus**, le 12/11/2006 à 13:28

BONJOUR POUR MARDI J'AI UN SUJET DE DISSERTATION EN DROIT CONSTITUTIONNEL DE PREMIERE ANNEE.LE SUJET EST LA SOUVERAINETE DANS L'ETAT FEDERAL.J'ATTEND CONSEILS,TUYAUX,INFOS MERCI D'AVANCE!!!!!!!!!!

Par **Crunkynesti**, le 12/11/2006 à 13:33

Donne ton plan ...  
Franchement tout est dans le cours ou bouquins pour ce sujet dans le chapitre des formes de l'Etat et plus précisément la fédération.

Par **caillus**, le 12/11/2006 à 13:37

BA OUI JE SAIS QUE C'EST UN SUJET THEORIQUE  
MOI JE SUIS TENTE DE FAIRE UN PLAN  
I-L'ETAT FEDERAL  
II-Comment s'exerce la souveraineté dans un état fédéral  
En fait je vois pas comment associer les deux.

Par **caillus**, le 12/11/2006 à 13:59

JE VOUS EN PRIE AIDEZ MOI!!!!!!!!!!!!

Par **Cynthia**, le 12/11/2006 à 14:11

Pour le moment je n'ai pas trop d'idée sur le sujet , je vais voir ce que je peux faire mais par contre si tu pouvais éditer tes messages et les mettre en minuscules, cela serait très bien car sur net net , majuscule = crier !


merci

Par **mathou**, le 12/11/2006 à 14:17

:)

Bonjour 


Conformément au point numéro 7 de la charte du forum, que tu as lue lors de ton inscription , les membres ne peuvent te répondre tant que tu ne donnes pas tes premiers éléments de réflexion ( <http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=11> ).

Ce n'est pas par méchanceté mais simplement parce que le travail doit venir de toi, et que ça ne te rendra pas service si ~~quelqu'un~~ d'autre te donne des idées pour ta problématique sans .

que tu aies fait de recherches 

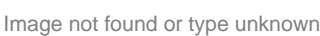
Concernant ton plan, je peux te répondre tout de suite ceci : tu n'as pas de problématique, c'est pour ça que tu ne trouves pas de plan. Les deux parties sont effectivement sans rapport pour moi.

Interroge-toi sur ces fameux rapports: pourquoi on parlerait de souveraineté dans un Etat fédéral, comment fonctionne un Etat fédéral, en quoi c'est différent d'un Etat unitaire... fais ressortir toutes les questions, tous les paradoxes que les deux définitions t'évoquent.

A partir de ce travail préalable, tu auras plusieurs axes qui te donneront une problématique. A partir de la ~~problématique~~, tu trouveras ton plan qui la justifiera. Dis-nous ce que tu as trouvé .

et on t'aiguillera 

Par contre, évite d'écrire en majuscules et de poster des demandes de réponses, ce n'est pas .

un tchat 

Par **caillus**, le 12/11/2006 à 14:30

c'est d'accord cynthia désolé maintenant ce sera en minuscule.Merci de ton aide.

Par **Cynthia**, le 12/11/2006 à 14:51

Voila seulement quelques éléments d'approches.

Essaye de travailler par toi même comme l'a si bien dis Mathou ( bisous au passage), et revient avec TES éléments de travail, une problematique ( tu ne sauras jamais dans quel

;)

sens avancer sinon) et une ébauche de plan, nous t'aiderons avec grand plaisir Image not found or type unknown

\* Un État fédéral (ou fédération) est un État composé de plusieurs entités autonomes dotées de leur propre gouvernement, généralement nommées États .

\* L'Etat fédéral est une nation d'États pour en former un nouveau. Les États transfèrent leur souveraineté à l'Union, et une Constitution est rédigée.

\* L'État fédéral dispose des attributs de la souveraineté notamment sur le plan international tandis que les collectivités qui la composent ( États fédérés) conservent certaines de leurs compétences.

on assiste donc à la superposition de deux structures qui ne se confondent pas, la structure fédérale et les États fédérés.

Par **Crunkynesti**, le 12/11/2006 à 14:55

[quote="caillus":dmrlmcsk]BA OUI JE SAIS QUE C'EST UN SUJET THEORIQUE  
MOI JE SUIS TENTE DE FAIRE UN PLAN  
I-L'ETAT FEDERAL

II-Comment s'exerce la souveraineté dans un état fédéral  
En fait je vois pas comment associer les deux.[/quote:dmrlmcsk]

Une partie ne doit jamais prendre pour titre le libellé du sujet!

Par **caillus**, le 12/11/2006 à 15:00

JE POURRAIS DONC PRENDRE COMME PROBLEMATIQUE:  
Dans quel mesure , l'état fédéral exerce-t-il sa souveraineté?

Par **Cynthia**, le 12/11/2006 à 15:11

[quote="caillus":105btddd]JE POURRAIS DONC PRENDRE COMME PROBLEMATIQUE:  
Dans quel mesure , l'état fédéral exerce-t-il sa souveraineté?[/quote:105btddd]

oui ou aussi, quelle place, l'État fédéral laisse-t-il à la souveraineté?

Et je repète encore une fois [b:105btddd]les majuscules, nous ne sommes pas sourds !

[/b:105btddd] Image not found or type unknown

Par **caillus**, le 12/11/2006 à 15:23

est il donc possible que je prenne:  
pbtiq:quelle place l'état fédéral laisse t-il a la souveraineté?

I-L'état fédéral dispose de compétence souveraine

A-Propre fonctionnement

B-compétences souveraines

II-L'état fédérale dispose néanmoins de la souveraineté

A-Les états fédérés confèrent la souveraineté a l'union

B-Je peux utiliser le B pour une ouverture sur l'union européenne

merci de ma guider

Par **Cynthia**, le 12/11/2006 à 15:30

Heuu pourrais-tu me dire sous forme de plan détaillé ce que tu mettrai dans tes A et B ..  
parce que j'ai du mal à suivre ta problématique avec tes I et II

sinon l'ouverture avec l'Union Européenne, je l aurai fais dans la conclusion, en sujet  
d'ouverture ( car en apparence on est dans un phénomène de type confédéral, mais enfin de  
compte l'Union présente certains traits du fédéralisme)

Par **caillus**, le 12/11/2006 à 15:43

I-L'état fédéral dispose de compétence souveraine

A-Propre fonctionnement:chaque état a son propre gouvernement, sa propre législation=il est  
considéré comme souverain

B-compétences souveraines:Les participent à la souveraineté par le fait que les états sont  
représentés au parlement en allemagne et ds les chambres aux USA

II-L'état fédérale dispose néanmoins de la souveraineté

A-Les états fédérés confèrent la souveraineté a l'union=Les états sont représentés par l'état  
fédéral au niveau internationale.

B-Je peux utiliser le B pour une ouverture sur l'union européenne:je souhaiterai ouvrir par une  
comparaison avec l'union européenne afin d'observer le fait qu'on essaie de transférer la  
souveraineté des états à l'europe (avec le projet de constitution).

voila a peu près mes idées.

Par **mathou**, le 12/11/2006 à 15:54

:)

Tu as déjà fait du bon travail Image not found or type unknown

Est-ce que tu ne voulais pas parler des Etat [b:ptb77h7e]fédérés [b:ptb77h7e]dans le titre de ton I ? Pour le reste d'accord avec Cynthia.

Par **Cynthia**, le **12/11/2006** à **15:54**

Alors, je te suis un peu plus là

Bon ton plan me semble correct ( attention je suis juste ta ligne d'idée)

Je crois vraiment qu'il faut que tu réintitules tes titres, ils sont trop scolaires, [u:3v96pke9]tu y met une notion et non une idée !![/u:3v96pke9]

Et au niveau e II B-, je ne parlerai pas de l'Union Européenne, j'en parlerai dans la conclusion en sujet d'ouverture,

Pour n'essai-tu pas d'y aborder ton ce B, un autre aspect de la souveraineté dans l'État fédéral, parce que je trouve ta partie II un peu trop légère.

Pourquoi ne pas parler de l'autonomie et de la participation des États fédérés

De plus, attention aux majuscules, on dit [b:3v96pke9]É[/b:3v96pke9]tat fédéral, des [b:3v96pke9]É[/b:3v96pke9]tats fédérés

Par **caillus**, le **12/11/2006** à **16:01**

I-L'état fédéré dispose de compétence souveraine

A-Propre fonctionnement:chaque état a son propre gouvernement, sa propre législation=il est considéré comme souverain

B-compétences souveraines:Les participent à la souveraineté par le fait que les états sont représentés au parlement en allemagne et ds les chambres aux USA

II-L'état fédéral dispose néanmoins de la souveraineté

A-Les états fédérés confèrent la souveraineté a l'union=Les états sont représentés par l'état fédéral au niveau internationale.

B-Je peux utiliser le B pour une ouverture sur l'union européenne:je souhaiterai ouvrir par une comparaison avec l'union européenne afin d'observer le fait qu'on essaie de transférer la souveraineté des états à l'europe (avec le projet de constitution).

Pour votre idée du II-B j'ai l'impression je vais déjà en parler dans mon I-B justement!donc je ne comprends pas pourquoi il figurerait dans les deux parties.

Par **Cynthia**, le **12/11/2006** à **16:08**

Oui effectivement, tu vas déjà parler dans ton I B- de la participation des États fédérés à l'élaboration des lois fédérales.

Parles alors juste dans ton II B- de l'autonomie des États fédérés et de la Fédération puisque la Constitution fédérale établit par répartition des compétences : elle réserve les matières les plus importantes à la Fédération et laisse les autres aux États fédérés. Fédération et États fédérés exercent librement leur compétence.

N'oublie pas de retravailler tes intitulés trop strictes, c'est une idée qu'il faut aborder dans tes titres et non des notions.  
Et de plus fait attention aux majuscules pour États fédéral et États fédérés.

Par **caillus**, le 12/11/2006 à 16:20

bon et bien je pense que pour le reste ca va aller je vous remercie énormément.a bientôt!! :))

Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le 12/11/2006 à 16:31

[quote="caillus":kgw16fn8]bon et bien je pense que pour le reste ca va aller je vous remercie énormément.a bientôt!! [quote:kgw16fn8]

De rien pis tu peux me tutoyer je suis pas si vieille lol ;)

Au plaisir et bon courage

:wink:

Image not found or type unknown

Par **caillus**, le 13/11/2006 à 19:31

bonsoir g encore un petit souci dans mon plan II-A je parle du fait qu'au niveau international seul l'état fédéral est représenté mais je ne sais ps quels arguments utiliser ou quels exemples.Cette sous partie me parait courte.

Par **Cynthia**, le 13/11/2006 à 19:48


[quote="caillus":xkjqqzrq]bonsoir g encore un petit souci dans mon plan II-A je parle du fait qu'au niveau international seul l'état fédéral est représenté mais je ne sais pas quels arguments utiliser ou quels exemples.Cette sous partie me parait courte.[/quote:xkjqqzrq]

Alors là !

essai de donner des exemples au niveau des Usa, ou des autres pays qui fonctionne sur le même principe

quand tu as des petits trous comme cela, tu vas a a Bu, tu prends quelques livres, et regarde au niveau de ton sujet, ou de la partie qui te pose problème de quoi ils parlent. et desfois moi, en faisant cela j'ai même retrouvé des petites choses qui me permettent de compléter mes parties.

:wink:

Bon courage 

Par **caillus**, le 13/11/2006 à 20:47

oui j'ai déjà regardé dans les livres et on ne traite pas de l'état fédéral au niveau international.A la BU de Boulogne sur mer il n'y a pas grand chose dans le rayon de droit constitutionnel.Les bouquins traitent de l'état fédéral mais dans sa formation,son mode de fonctionnement.Enfin voila je vais essayer de meubler avec des exemples.merci beaucoup

Par **Cynthia**, le 13/11/2006 à 21:02

sinon essaie de remplacer ton idée d B par autre chose ....